

RECOURS COLLECTIF ESB ET LA PÉTITION

HISTORIQUE ET FEUILLET D'INSTRUCTIONS

Le 20 mai 2003 l'ESB a eu un impact sur tous les producteurs bovins et laitiers canadiens. Depuis ce moment, les producteurs bovins canadiens ont subi des pertes financières substantielles. Cette situation ne s'est pas significativement améliorée malgré la réouverture des marchés internationaux aux produits du bœuf canadien.

En 2005, un recours collectif a été intenté par des producteurs bovins afin d'obtenir un jugement pour les dommages subis par tous les producteurs bovins canadiens. Malgré les tentatives par le gouvernement fédéral de faire échouer cette action, le recours collectif a été autorisé et procèdera à procès au mérite. Cependant, le temps requis pour se rendre à procès, incluant tous les appels possibles jusqu'à la Cour suprême du Canada sera approximativement de dix ans.

Pour connaître plus en détails les motifs justifiant une compensation pour les producteurs bovins canadiens, voir : www.bseclassaction.ca.

Les producteurs bovins canadiens tentent actuellement d'accélérer ce processus par le biais d'une médiation indépendante. Votre participation en signant la présente pétition indiquera au gouvernement fédéral que cela suffit!

Nous vous prions de soutenir les producteurs agricoles en signant la présente pétition. Ce faisant, votre soutien des producteurs bovins canadiens indiquera votre support pour un règlement du recours collectif ESB.

Procédure pour compléter la pétition

1. Téléchargez une copie de la pétition et des feuilles de signatures.
2. Révisez la liste des membres du parlement et choisissez ceux dans votre région.
3. Demandez aux personnes intéressés de compléter les cases requises, soit nom, adresse (ville ou province suffisent) et signer au crayon bille.
4. Pour que la pétition soit valide vous devez réunir 25 signatures au minimum. Il est fortement recommandé d'avoir 30 signatures par page au cas où votre député ou le registraire des pétitions en éliminent certaines pour quelque raison que ce soit. Une page couverture avec plusieurs feuilles de signatures est fortement encouragée. Nous recherchons le plus de signatures possible. Veuillez photocopier les pages de signatures au besoin.
5. Faites une photocopie de la pétition complétée et la transmettre à :
Margo Staniforth RR#3, Eckville, Alberta, T0M 0X0

6. Veuillez présenter la pétition originale à votre député à son bureau de circonscription à une date à être annoncée. Le but est d'obtenir 308 pétitions livrées dans les 308 circonscriptions électorales à cette date.
7. Si vous êtes en mesure de compléter plus d'une pétition auprès d'organismes communautaires, à votre emploi, bureau de poste ou commerce, nous vous encourageons et vous remercions pour votre aide. Téléchargez une autre copie et distribuez-la. Plus il y aura de pétitions par circonscriptions électorales, plus le gouvernement canadien prendra conscience du support qu'il y a pour les producteurs agricoles au Canada.
8. Conservez une liste des endroits où vous avez distribué des pétitions afin de les récupérer pour être remise au moment opportun à votre député. N'oubliez pas qu'une pétition incomplète ou non soumise ou dont une copie n'a pas été faite empêchera votre voix d'être entendue.

MERCI!

Ensemble nous pouvons aider les producteurs agricoles.

PÉTITION AU GOUVERNEMENT DU CANADA

Nous, soussignés, des citoyens du Canada, désirons porter à votre attention aux épreuves vécues par les producteurs bovins du Canada à cause de la crise de l'ESB.

« Le 20 mai 2003, un cas unique d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) a été découvert en Alberta. La nouvelle a déclenché une série d'événements catastrophiques pour les éleveurs canadiens de bovins et d'autres animaux, et dont les conséquences se font encore ressentir. La fermeture immédiate des marchés du monde industrialisé aux bovins et à la viande de bœuf d'origine canadienne a fait tomber le prix des bovins en chute libre, entraîné des accumulations record de bêtes dans les exploitations, provoqué l'augmentation dramatique du prix de la nourriture pour animaux, drainé la situation de caisse des éleveurs et complètement éliminé toute possibilité de profit pour l'année 2003, en ne laissant guère d'espoir de reprise à court ou moyen terme. »

Rapport du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, avril 2004

Ces paroles se sont avérées prophétiques. Les producteurs bovins canadiens ont peu d'espoir d'être compensés dans un avenir immédiat ou même dans un avenir rapproché. Selon Statistique Canada, il y a une diminution de 23 000 exploitations agricoles bovines depuis le 20 mai 2003.

Un recours collectif pour le bénéfice de tous les producteurs bovins du Canada a été intenté en avril 2005, alléguant la négligence de la part du Ministère de l'agriculture du Canada d'avoir permis que l'ESB infecte les bovins canadiens suite à l'importation de bovin de la Grande Bretagne (Recours collectif ESB). Ce recours collectif a été autorisé et procède au procès sur le mérite.

Le gouvernement du Canada a réglé le recours collectif pour les victimes de l'hépatite C. Le gouvernement du Canada a réglé le recours collectif pour les écoles résidentielles. Les producteurs bovins du Canada ont besoin d'aide maintenant. Le recours collectif ESB représente les intérêts de 135 000 familles canadiennes d'exploitants agricoles.

À CES CAUSES, nous demandons au gouvernement du Canada de nommer l'honorable juge Frank Iacobucci à titre de médiateur pour faciliter un règlement entre le gouvernement du Canada et les producteurs bovins canadiens.

Signatures

(Signer votre nom. Ne pas l'écrire en lettre moulées)

Adresses

(Donner votre adresse postale complète ou indiquez votre ville et province, ou votre province et code postal)
